

Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'ERITA, 25 mars 2011

1. Après la présentation du rapport moral par la Présidente et sa discussion, l'Assemblée approuve ce rapport à l'unanimité (17 voix dont 3 par procuration : Michel Apel-Muller, Martine Abrioux, Marie-France Boireau). Étaient présents : C. Grenouillet, R. Waller, A. Trouvé, P. Principalli, R. Lahanque, L. Vigier, M. Vassevière, S. Ravis, L. Follet, G. Aillaud, M. Delranc, E. Caulet, J. Morisson

2. Le rapport financier présenté par Roselyne Waller est également approuvé à l'unanimité. Le nombre d'adhérents a augmenté depuis 2009 ; 28 cotisations ont été versées à ce jour et nous en attendons d'autres. L'association dispose d'une petite réserve de fonds, qui a permis l'achat d'un dictaphone, le remboursement de billets de train pour les membres du bureau venant de province et le défraiement de certains intervenants (transport et repas).

Pour l'avenir : à l'instar de Mélusine, nous pourrions être reconnus association d'utilité publique, ce qui permettrait aux adhérents de déduire partiellement leurs cotisations de leurs impôts et d'augmenter légèrement ces dernières ; trois tarifs sont proposés : 15€ pour les membres non imposables, 35€ pour les membres actifs imposables et 60€ pour les membres bienfaiteurs. Cette décision sera prise ultérieurement, après l'obtention de la qualification d'« utilité publique ».

3. Le site Internet a besoin d'être rénové. Du point de vue technique, il est hébergé depuis des années sur le serveur d'un collègue de Poitiers, Robert Alessi. Corinne propose de le transférer à l'Université de Strasbourg, où l'UFR de Lettres pourrait l'héberger gratuitement. L'avantage serait qu'il aurait une adresse universitaire plus institutionnelle (de type erita.unistra.fr ; actuellement l'URL de référencement fait apparaître l'indication : robertalessi.net/vigier/erita). La proposition de ce transfert est adoptée à l'unanimité.

4. Le site Internet a également besoin d'une refonte ; il n'évolue plus. La version SPIP sous laquelle il a été créé est ancienne et trop lourde par rapport à ce qui existe actuellement. Corinne s'est renseignée sur les diverses propositions de refonte et leur coût ; quatre d'entre elles sont intéressantes, dont le coût s'échelonne de 2500 € à la quasi gratuité. La plus coûteuse est celle de l'Université de Strasbourg, qui a le mérite d'assurer la maintenance et de construire le site entièrement. La proposition gratuite est celle de Valérie Vincent-Genod, ancienne « aragonienne », qui a fondé son agence de communication (Cbleu). Formatrice à

l'École de management des Gobelins, elle pourrait faire prendre en charge à ses étudiants, à titre de travail pratique, la rénovation de notre site, et le gérer ensuite en fonction de nos besoins. Il faudrait, bien sûr, financer le suivi. L'avantage serait aussi que Valérie Vincent-Genod (qui a fait un mémoire sur la saisie informatique du *Roman inachevé* et étudié ensuite aux Beaux-Arts de Rennes) serait plus à même que d'autres de comprendre ce que nous voulons. L'Assemblée mandate à l'unanimité Corinne pour prendre contact avec elle.

Le contenu du site sera rediscuté ; nous voulons notamment développer l'axe « recherches ».

5. La mise en ligne des anciens numéros de *Recherches croisées* (les 6 ou 7 premiers numéros) est une question laissée en suspens. Les Presses Universitaires de Strasbourg ont mis en ligne sur Google les RCAET ainsi que des livres sur Aragon de Corinne Grenouillet, Carine Trévisan, Lionel Follet... sans les en informer, ni bien sûr leur demander leur autorisation. Les auteurs ont cédé tous leurs droits aux Annales (contrat type) et ne peuvent pas contester ce choix, sinon d'un point de vue moral. Une page sur sept est caviardée, ce qui n'est pas suffisant pour inciter les lecteurs à acheter les livres (proposés en lien vers le site marchand des Annales). Des problèmes de droits d'auteur et de contrat se posent pour la mise en ligne de notre revue. Les RCAET ne sont pas épuisées, sauf le n°1, qui a été mis en ligne sur notre site, après accord des auteurs. L'Assemblée décide de se renseigner plus précisément sur l'aspect juridique de ce problème et sur la meilleure solution pour, à la fois, faire connaître et vendre notre revue.

6. Refonte des statuts de l'ERITA : l'Assemblée décide à l'unanimité de modifier certains articles qui ne correspondent plus à l'état actuel de l'association.

7. Projets et calendrier

Le projet essentiel est le colloque sur *Les Lettres françaises*, organisé avec l'équipe ITEM. Les dépenses prévues pour sa tenue se montent à 2400€ au minimum; l'ITEM y contribuera à hauteur de 500€, Paris III 500€, l'Université de Strasbourg 1000€, Reynald demandera 500€ à Nancy ; l'assemblée se prononce pour une participation de 500€ en ce qui concerne ERITA.

Le 15 octobre 2011 sera une journée consacrée au séminaire ERITA. Elle donnera lieu à une ou deux communications (à préciser ultérieurement). Nous reprendrons aussi la discussion sur la rénovation du site. R. Waller et M.-C. Mourier proposent une journée

d'études sur *Théâtre/Roman* avec des mini-communications et des échanges informels entre nous pour avancer dans la compréhension de cette œuvre.

Le problème du rapprochement ou de la fusion entre l'ÉRITA et l'équipe ITEM est de nouveau abordé. Luc et Maryse souhaitent que ces deux équipes se fondent ; les autres membres d'ÉRITA présents souhaitent certes un travail commun, mais tiennent à préserver l'existence d'ÉRITA, étant donné l'incertitude concernant l'avenir de l'équipe CNRS et son manque de financement. De plus, le fonctionnement n'est pas le même : plus centralisé dans le cas de l'ITEM, plus ouvert sur la diversité des intérêts des chercheurs dans le cas d'ÉRITA.

Le non-remplacement de Danièle Maisetti, qui facilitait aux chercheurs la consultation du Fonds Aragon-Triolet, pose problème, y compris pour la bonne conservation et l'accroissement de ce Fonds (livres, revues, thèses, microfilms etc...) Nous avons écrit aux autorités compétentes pour obtenir la nomination d'un ingénieur d'études qui la remplace et attendons la réponse.

Pour ERITA, Marianne Delranc-Gaudric